



Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal

Saint Lambert la Potherie,
Le 21 août 2023

Objet : Convocation Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil Municipal

J'ai le plaisir de vous informer que le Conseil Municipal se réunira en séance publique le :

Lundi 28 Août 2023 à 20h30
Salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour sera le suivant :

- Procès-verbal de la séance du 26 juin 2023
- Convention restauration scolaire école Saint Maurille
- Subvention selon le Quotient Familial pour l'école Saint Maurille, année scolaire 2023-2024
- Avenant n°2 convention mise à disposition de personnel communal auprès de Familles Rurales
- Décision Modificative n°1 budget annexe ZAC de Gagné
- Admission en non-valeur
- Création de poste agent vacataire
- Convention de mise à disposition d'un service auprès du CCAS
- Consultation assurance groupe « risques statutaires »
- Avenant à la convention SIEML ZAC de Gagné Tranche 2a
- Vente parcelle communale pour la ZAC de Gagné parcelle n°52 – T2a
- Vente parcelle communale pour la ZAC de Gagné parcelle n°60 – T2a
- Vente parcelle communale pour la ZAC de Gagné parcelle n°90
- Vente parcelle communale pour la ZAC de Gagné parcelle n°94
- Dispositif accession sociale – Dossier JAMIN JOUIN MUNUERA
- Plan partenarial de gestion de la demande locative sociale et d'information des demandeurs d'ALM
- Liste des arrêtés et décisions du Maire
- Informations diverses

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil Municipal, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

La Maire,
Corinne GROSSET,